

LA REVUE DES AVEENS

AVRIL
MAI
JUN
2024

174

KELAOUENN SANTEVEIZ

saint-ave.bzh

BUDGET 2024

SAINT-AVÉ
SANT-TEVE

- P6 BUDGET PARTICIPATIF : VOTEZ POUR VOS TROIS PROJETS PRÉFÉRÉS !
- P16 KEROZER : 50 AVÉENS PLANTENT UN VERGER CITOYEN
- P20 SOAZIG CAIJO, BÉNÉVOLE ENGAGÉE DE L'ESSA FOOTBALL

SOMMAIRE



© Anaïs Marchais / Amandine Peiffer

P. 6



© Michel Jamoneau

P. 9



© GNA

P. 14



© Alexis Toyédoahine

P. 16



INSTANT'AVÉ 4

ACTUALITÉS

- Budget participatif #3 :
votez pour vos trois
projets préférés ! **6**
- Nouveau : un guide de la
tranquillité publique **6**
- La révision du Plan local
d'urbanisme se poursuit **7**

Dossier 8

BUDGET 2024

- Les dépenses de
fonctionnement **9**
- Trois questions à André
Belleguic **10**
- Les grands investissements **12**

L'AGGLO PREPARE L'AVENIR

- Cours d'eau :
l'agglomération
redessine l'avenir **14**

ILS FONT LA VILLE


- Kerozer : 50 avéens
plantent un verger
citoyen **16**
- Ils et elles présentent
leurs héroïnes ! **17**
- Un club entreprise
pour faire avancer
le territoire **18**
- Ils s'installent
à Saint-Avé **19**
- Soazig Caijo, bénévole
engagée de l'Essa
Football **20**

CETTE REVUE EST LA VÔTRE

Si vous souhaitez soumettre une idée de sujet pour la revue de juillet – août – septembre 2024, veuillez adresser vos éléments (texte et photo) avant le 21 mai 2024 au service communication. Pour signaler un problème de réception de la revue : 02 97 60 70 10 – communication@saint-ave.fr



Directeur de publication : Anne Gallo // Responsable de la rédaction : Yannick Scanff // Comité de rédaction : Sébastien Le Brun, Nicole Thermet, Morgane Le Roux, Didier Maurice, Yannick Cadiou, Laurent Le Maux, Elisabeth Tusseau // Rédaction : Christelle Lanoë, Manon Laudren, Mélodie Jégouzo, Axel Robin // Charte graphique, conception : Vincent Hélye // Réalisation : Acis&Galaté // Photo couverture : Michel Jamoneau // Impression : Imprimerie Imprigraph - Tirage : 6 300 exemplaires sur du papier PEFC provenant de forêts gérées durablement // Dépôt légal : 1891 - 2nd trimestre 2024 // Distribution : Vannes relais.

facebook.com/ville-de-saint-ave  **facebook**

P. 20



© Michel Jamoneau

P. 18



EXPRESSIONS

21

Saint-Avé,
solidaire et durable

L'Avenir avec nous

EnVie d'un Nôtre Monde

SORTIR À SAINT-AVÉ

22

La sélection des événements
à venir

PRATIQUE

23

Le conciliateur de justice
pour régler les litiges de la vie
quotidienne

Le prochain conseil municipal
se réunira le 23 mai 2024.
Les séances des conseils
municipaux sont ouvertes
au public. Retrouvez toutes
les délibérations du conseil
municipal sur : saint-ave.bzh



« PLUS VITE, PLUS HAUT, PLUS FORT : ENSEMBLE » !

Telle est la devise des Jeux Olympiques et Paralympiques, qui sont l'opportunité de faire rayonner les valeurs du sport. La Ville de Saint-Avé, labellisée « Terre de jeux », pour cette édition 2024, est heureuse de prendre part, à son échelle, à cette fête populaire, en accueillant pour quelques semaines le parcours d'une flamme olympique bien singulière, que vous découvrirez au fil des pages de cette revue. Cette édition est aussi consacrée au budget 2024 qui a été voté le 3 avril. Malgré l'inflation et le ralentissement économique, la Ville de Saint-Avé garde son cap : maîtriser les finances publiques et les impôts, limiter le recours à l'emprunt, tout en continuant à améliorer la qualité des services publics. C'est ce que devront permettre les plus de 9,6 millions d'euros qui seront consacrés à des investissements d'avenir, très engageants pour l'avenir de notre territoire. Vous l'aurez compris, le printemps est synonyme de renouveau. À Saint-Avé, ce renouveau s'insufflé plus vite, plus haut, plus fort et surtout ensemble !

« BUANOC'H, UHELOC'H, KREÑVOC'H : A-GEVRET » !

Setu aze ger-stur ar C'hoarioù Olimpek ha Paralimpek a zo un dro da lakat talvoudoù ar sport da skediñ. Ti-kêr Sant-Teve, labelaet « Douar ar c'hoarioù » e 2024, zo laouen é kemer perzh er fest poblek-se pa vo degemeret, er gumun, e-pad un nebeud sizhunioù, hentad ur flammenn olimpek dibar a-walc'h, evel ma c'hellehet lenn àr bajennoù ar gelaouenn-mañ.

En embannadenn-mañ e vo komzet ivez a-zìar ar budjed evit 2024 bet votet d'an 3 a viz Ebrel. En desped da gresk ar prizioù ha da gorrekadur an ekonomiezh e talc'h Ti-kêr Sant-Teve get e hent : bout mestr àr an argant publik hag an telloù, amprestiñ an nebeutañ ar gwellañ, ha derc'hel da wellaat kalite ar servijoù publik. Pechañs e tay da benn get oc'hpenn 9,6 milion a euroioù a vo gouestlet da bostadurioù pouezus-bras evit amzer-da-zonet hor c'humun. Moarvat hoc'h eus komprenet e vo an nevezamzer evel un adsav. E Sant-Teve e kresk an adsav-se buanoc'h, uheloc'h, kreñvoc'h hag asamb'l dreist-holl !

Anne Gallo
Maire de Saint-Avé
Maerez Sant-Teve



© Yves Le Brun

Les femmes dans les starting-blocks

220 spectateurs, installés en carré dans la salle de sport Pierre Le Nouail, ont profité du spectacle de la collective Ces filles-là, « Starting-block ». En tenue de sport, les six comédiennes ont raconté des histoires de femmes sportives, leur place dans le milieu du sport et les épreuves auxquelles elles ont été confrontées. La chorale locale les Tart' A Gueules a clos le spectacle avec quelques unes de ses chansons phares.



Plus de 20 artistes avéens ont exposé leurs œuvres

Le salon des artistes a attiré de nombreux curieux et passionnés d'art en février dernier. En marge des expositions, les trois ateliers créatifs ont fait le plein : initiation au dessin manga, découverte de la peinture acrylique et initiation au modelage.



© Alexis Tveitouchline

Une journée dédiée à la parentalité

La première édition de la journée des parents a eu lieu le samedi 16 mars. Malgré une fréquentation mitigée, les visiteurs ont bénéficié d'une programmation de qualité et de conseils d'intervenants spécialisés dans le domaine de la parentalité. Agnès Mérer, sophrologue, et Baptiste Fiche, psychologue, ont échangé avec les familles présentes lors de mini-conférences et d'un théâtre-forum.



© Alexis Tveitouchline

250 jeunes au festival Crazy day

Organisée par le Conseil municipal des jeunes, la journée festive et sportive a connu un franc succès fin février. Balayette fatale, laser game et initiation à la boxe ont été particulièrement plébiscités. Le Crazy Day s'est poursuivi par une boum animée par DJ Clem'On à laquelle 150 jeunes ont répondu présents.



Saint-Avé s'enflamme pour les Jeux Olympiques

Les Jeux Olympiques approchent et, pour l'occasion, l'accueil de loisirs L'albatros et le Conseil municipal des enfants ont créé leur propre flamme. Pendant près de trois mois, elle va parcourir plusieurs établissements : les trois écoles, l'Ehpad, la Maison des jeunes et la mairie. Neuf porteurs ont été désignés pour passer le relais à chaque étape. Rendez-vous mercredi 24 avril à 11h, place de l'Hôtel de Ville, pour le passage du dernier relais !



Un coup de jeune pour la maison des jeunes !

Les menuiseries et ouvertures de la Maison des jeunes ont été intégralement changées cet hiver afin d'apporter davantage de confort aux usagers. Le sol de la pièce principale a été entièrement refait et des travaux d'électricité, de peinture et de plomberie sont venus compléter l'aménagement intérieur. Le montant total des travaux s'élève à 75 500 € TTC.



© Michel Jannesseau

Les travaux du pôle sportif se poursuivent

Le bâtiment qui accueille les tribunes, les vestiaires et le club house est hors d'eau et hors d'air. L'engazonnement sera réalisé au printemps. La réception de la première phase (pôle football et athlétisme) est prévue en juin 2024, pour une mise en service en septembre 2024.

BUDGET PARTICIPATIF #3 : VOTEZ POUR VOS TROIS PROJETS PRÉFÉRÉS !

50 projets ont été déposés par les habitants dans le cadre de la 3^{ème} édition du budget participatif. Après l'étude de faisabilité réalisée par les services techniques, 17 projets sont désormais soumis au vote des Avéennes et des Avéens.

LES PROJETS SOUMIS AU VOTE

- › Un terrain de basket 3 vs 3
- › Un city-stade à Saint-Michel
- › Des terrains de boules et de pétanque
- › Un terrain de boules à Kerlis - Kerdogan
- › Une boîte aux lettres pour les aînés
- › Des tables de pique-nique
- › Des fresques sur les supports publics
- › Des fontaines à eau potable
- › L'aménagement d'un rond-point paysager
- › Un sentier planétaire
- › Des panneaux pour les sentiers de promenade
- › Un parc de jeux nature et tyrolienne à Kerozer
- › Une aire de jeux enfants et adultes à Coëtdigo
- › Une aire de jeux inclusive
- › Un parc à chiens
- › Des places de stationnement dédiées aux vélos
- › Une station météo

PRATIQUE

Découvrez les projets sur jeparticipe.saint-ave.bzh

Comment voter ?

Le vote se déroule du 18 mai au 2 juin 2024 :

- › En ligne sur jeparticipe.saint-ave.bzh
 - › En papier, via des urnes à disposition dans les services municipaux : mairie, médiathèque, maison de l'enfance, L'albatros, maison des jeunes et Ehpad.
 - › Sur le marché, les dimanches 19 mai et 2 juin
- Tous les habitants âgés de 11 ans et plus peuvent voter. Chaque votant doit choisir trois projets par ordre de préférence.



Annnonce des résultats

Le dépouillement et l'annonce des résultats aura lieu le jeudi 13 juin 2024 à 18h en mairie.



© Anais Marchais / Amandine Poitier

FOCUS SUR LES PROJETS LAURÉATS DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS



25 nouveaux bancs !

Projet lauréat de la 2^{ème} édition, 25 bancs sont en cours d'installation à différents endroits de la commune. Les porteurs du projet, Geneviève Narradon, Gilbert Larregain et Béatrice Cabedoce (de g. à d. sur la photo), ont été accompagnés par les services de la Ville lors de visites sur le terrain pour définir les endroits précis de leur installation. Les bancs, situés majoritairement dans des espaces boisés ou récréatifs, permettent aux marcheurs aguerris comme aux simples promeneurs de faire étape lors d'une promenade ou de se détendre à l'ombre des arbres.

L'aire de jeux de Beau Soleil bientôt accessible

L'aire de jeu est partiellement réalisée. Le terrain de boules avec le banc a été aménagé le long de la rue des Étoiles. Le terrain de jeux, les deux buts de foot et le panier de basket, au bout de la rue Pégase, sont en cours de finalisation. //



Nouveau : un guide de la tranquillité publique

La Ville de Saint-Avé vient d'éditer son guide de la tranquillité publique. Il vous permet de mieux connaître les actions de proximité et de prévention mises en œuvre toute l'année, et le rôle que chacun peut jouer en faveur d'une ville respectueuse, bienveillante et sûre. Vous y trouverez des conseils pratiques et des bons réflexes à adopter pour se prémunir des cambriolages, démarchages, arnaques sur internet, incivilités, et les principales réglementations en vigueur (stationnement, nuisances sonores, animaux...). Le guide est à disposition en mairie et au Centre culturel Le Dôme. //



LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME SE POURSUIT

La Ville de Saint-Avé est actuellement dans la phase réglementaire de la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette phase traduit les objectifs définis par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et se déroulera jusqu'en juin 2024.

La Ville a engagé, en mars 2022, la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Aujourd'hui, cette révision entre dans l'une de ses dernières phases, la phase réglementaire. Elle comprend quatre étapes : les modifications et mises à jour du plan de zonage, la conception des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), les ajustements du règlement écrit, la rédaction des justifications des choix opérés et la finalisation de l'évaluation environnementale. Le plan de zonage permet de représenter l'application du règlement de façon visuelle, en découpant le territoire en quatre zones : la zone urbaine, la zone à urbaniser, la zone agricole et la zone naturelle et forestière.

S'informer, s'exprimer

Les travaux et résultats de cette phase, notamment la carte du zonage, seront présentés lors d'une réunion publique **mercredi 29 mai 2024 à 20h, à l'Espace Jean Le Gac**. La réunion sera suivie de permanences individuelles avec les élus et techniciens pour les habitants souhaitant s'exprimer. Puis, les retours des habitants seront analysés et donneront, éventuellement, lieu à des ajustements du projet de PLU.

Et après ?

La révision du PLU entrera dans son ultime étape, la phase administrative, au second semestre 2024 / début 2025. Il s'agira de la consultation des personnes publiques associées, de l'enquête publique et enfin de l'approbation du PLU en Conseil municipal. //

EN SAVOIR PLUS

Toutes les étapes de la révision du PLU sont accessibles sur le site internet de la Ville, saint-ave.bzh, rubrique « actualités ». Une exposition est également visible en mairie, jusqu'à la fin de la procédure.



Les élections européennes

L'unique tour des élections européennes aura lieu le 9 juin 2024. 81 députés européens seront élus en France. Il existe 11 bureaux de vote à Saint-Avé. Pour connaître le vôtre, référez-vous à votre carte électorale. //



Un futur parc paysager à vocation écologique à Beau Soleil !

Le site de l'ancienne carrière, dépollué en fin d'année 2023, est en cours de réaménagement depuis plusieurs mois. Haies de benjes, gabions, landes, prairies et chemins viennent aujourd'hui ponctuer l'espace libéré dessinant ainsi les contours du futur parc. Toutefois, il faudra attendre début mai pour pouvoir en profiter pleinement. Une concertation auprès des habitants, sur l'utilisation du site, sera prochainement lancée. //



Rentrée scolaire et périscolaire 2024-2025

Les familles sont invitées à actualiser le dossier famille pour bénéficier des services périscolaires (accueils de loisirs, garderie, cantine). Il peut être complété et validé en ligne avant le 31 mai 2024. Celles et ceux ayant déjà renseigné leurs coordonnées à l'espace famille recevront un mail mi-mai. Les familles faisant la démarche pour la première fois sont invitées à se rapprocher de l'Espace famille. Les inscriptions scolaires, dans les écoles publiques Julie Daubié et Anita Conti, sont également à effectuer auprès de l'Espace Famille. Les portes ouvertes des écoles auront lieu vendredi 12 avril, de 16h40 à 18h30. //

Espace Famille
02 97 60 60 75 - espace.famille@saint-ave.fr

Dossier



LE BUDGET 2024

Le budget adopté par le Conseil municipal s'inscrit dans la continuité des engagements du mandat, en dépit de l'inflation et du ralentissement économique.



© Michel Jambonau

LE BUDGET 2024 EN QUELQUES CHIFFRES



L'ensemble des budgets
de fonctionnement
de la commune en 2024

14,8 M€



L'ensemble des budgets
d'investissement
de la commune en 2024

12,1 M€

(dont 9,88 M€ pour les projets
d'équipement)



Le montant des budgets
de fonctionnement
du CCAS, Saad, Ehpad en 2024

5,4 M€



Les dépenses d'équipement
de la Ville

ont été financées, en 2023, à

75 % ET **25 %**
par des ressources propres par des subventions
et ressources extérieures



L'évolution des dépenses*
de fonctionnement
entre 2023 et 2024

+7,7 %

(budget principal de la Ville)

* Réelles



Le montant de la dette
par habitant s'élève à

104 €

au 31 décembre 2023.
Pour les communes de même strate
en Bretagne (de 10 à 15 000 habitants)
la dette s'élevait à 837 € en 2022.

Un contexte contraint

La croissance mondiale a connu un net ralentissement depuis 2020, sous les effets conjugués des conséquences de la crise sanitaire, de la crise énergétique due à la guerre en Ukraine, et des tensions géopolitiques. Cette situation a entraîné un retour de l'inflation se traduisant par une très forte augmentation du coût de l'énergie, des denrées alimentaires, des travaux et des charges de personnel. Les incidences pour les finances communales sont importantes et les marges de manœuvre budgétaires sont fortement impactées. Par ailleurs, les concours financiers de l'État aux collectivités locales ne sont pas indexés sur l'inflation.

Garder le cap

Malgré ce contexte, la Ville de Saint-Avé reste déterminée à remplir les engagements pris en début de mandat, à savoir : améliorer la qualité des services publics ; maîtriser et rechercher constamment l'optimisation de la gestion financière ; conserver la dynamique des investissements destinés aux Avéennes et aux Avéens sans augmenter le taux des impôts locaux. Dans le respect de ces objectifs, le budget 2024 s'équilibre à 27 millions d'euros. Les dépenses d'investissement permettront la concrétisation et le lancement de nombreux projets qui profiteront au quotidien à la qualité de vie des Avéennes et des Avéens. //

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2024, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 20,2 millions d'euros pour l'ensemble des budgets de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale, et des budgets de l'Ehpad et du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile. Les dépenses de fonctionnement correspondent à l'ensemble des dépenses courantes (charges de gestion courantes et frais de personnel) liées à l'action quotidienne de la Ville auprès des Avéennes et des Avéens.



2,7 %
SOLIDARITÉ, SANTÉ

Mise en œuvre de l'action sociale (accueil et accompagnement des bénéficiaires, gestion de l'aide sociale) ; animation dans le domaine de la solidarité ; subventions aux associations avéennes qui œuvrent dans le domaine de la solidarité et de la santé.



0,2 %
INTÉRÊTS D'EMPRUNTS



20,7 %
PRESTATIONS À LA POPULATION ET PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Accueil, état-civil, police municipale, finances, ressources humaines, communication, informatique...



1 %
AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Gestion du parc immobilier professionnel : location de bureaux et d'ateliers relais ; participation à l'animation commerciale par le biais de la subvention à l'Union des entrepreneurs de Saint-Avé et à l'association du marché bio.

8,4 %
CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Action culturelle : Centre culturel Le Dôme (saison culturelle, médiathèque, ludothèque), école municipale de musique, Jeudis de l'été ; entretien des équipements sportifs ; subventions aux associations avéennes dans les domaines des loisirs et du sport.



13,8 %
AMÉNAGEMENT URBAIN

Gestion et entretien des bâtiments communaux, éclairage public, propreté urbaine, gestion et entretien des espaces verts, préservation de la biodiversité, opérations d'aménagement.



21,7 %
PERSONNES ÂGÉES

Ehpad - Résidence du Parc, service d'aide à domicile, domicile partagé, portage de repas.



27,8 %
PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

Accueil et accompagnement des enfants de 0 à 17 ans : crèche, Relais Petite Enfance, Lieu d'accueil enfants parents, accueil de loisirs, accompagnement à la parentalité, restaurant scolaire, garderie, écoles...



Répartition des dépenses courantes par action publique



850 repas sont pris quotidiennement par les enfants au restaurant scolaire.

© Michel Lamoreau



Plus de 7000 spectateurs ont assisté aux différentes représentations de la salle de spectacles du Centre culturel le Dôme l'an dernier.

© Yves Lamour

LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement réelles du budget principal s'élèvent à 13,9 millions d'euros. Elles comprennent les impôts locaux, le paiement des prestations des services par les usagers et les dotations de l'État.

La hausse des coûts des matières premières (nourriture, entretien) est répercutée sur les tarifs des services municipaux qui connaissent une augmentation de 4,5 %.

Les taux d'imposition n'ont pas évolué depuis 2009. Une revalorisation forfaitaire des bases locatives a lieu tous les ans et est indexée sur l'inflation depuis deux ans. Elle s'élève à 3,9 % en 2024 et s'applique à tous au niveau national. //



© Michel Lamoreau

3 QUESTIONS À

André Belleguic

5^{ème} adjoint chargé de la gestion financière, des ressources humaines, de la tranquillité et de la sécurité publique

QUELLE EST LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE ?

La situation est plutôt bonne, malgré un contexte tendu, lié à l'inflation et, notamment, à la hausse importante des prix de l'énergie et de l'alimentation qui impacte le restaurant scolaire.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE SUR LES FINANCES COMMUNALES ?

La hausse des prix entraîne une augmentation importante des dépenses, pour des recettes équivalentes. Par conséquent, la capacité d'autofinancement de la commune s'amenuise. Nous devons être toujours plus rigoureux sur les dépenses de fonctionnement pour pouvoir continuer à investir. Malgré ce contexte, nous avons réussi à maintenir un niveau d'investissement important en 2023, et ce sera encore le cas en 2024.

COMMENT A ÉTÉ ÉLABORÉ LE BUDGET 2024 ?

En 2024, les dotations de l'Etat sont stables, mais elles ne prennent pas en compte l'inflation. Le contexte immobilier morose entraîne une perte de recette, liée à la diminution des droits de mutation. Les recettes restent, toutefois, en augmentation. Parallèlement, l'inflation touche aussi le secteur de la construction. Le montant prévisionnel des travaux de la deuxième phase du pôle sportif a augmenté de 30 % entre 2021 et aujourd'hui. Ce contexte nous conduit à décaler d'une année le démarrage des travaux de cette phase afin de lisser les dépenses d'investissement. Mais la Ville continue d'investir en 2024. D'importants travaux de réaménagement seront réalisés à la médiathèque. Une étude pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'accueil périscolaire à l'école Julie Daubié sera menée. À noter que, nous avons fait le choix de ne pas augmenter l'impôt. En revanche, nous aurons très certainement recours à l'emprunt dans le courant de l'année. //

LES GRANDS INVESTISSEMENTS

En 2024, la Ville continue d'investir pour l'amélioration du cadre de vie des Avéennes et des Avéens. 9,9 millions d'euros d'investissement sont programmés pour la construction, la rénovation et l'entretien des équipements.



© Michel Jamoneau

DES TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ, DE RÉNOVATION ET DE MISE AUX NORMES

Des travaux d'étanchéité seront réalisés sur le toit de la maison de l'enfance et sur le clocher de l'église. Par ailleurs, des travaux de rénovation et d'entretien sont prévus sur plusieurs bâtiments communaux : Centre culturel Le Dôme, restaurant scolaire, école Anita Conti... Les chapelles feront aussi l'objet d'un programme de restauration, avec la réhabilitation de la croix de Chancel (Notre-Dame du Loc) et d'une statue de la Vierge (Saint-Michel).

780 000 €



© BC INTERIEUR

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Après la réfection de la peinture et la création de la ludothèque en 2023, la médiathèque poursuit sa mue en 2024. Nouveau revêtement au sol, nouveau mobilier. Ces aménagements intérieurs visent à améliorer la qualité d'accueil et la convivialité du lieu, avec la création d'espaces dédiés : espace « cocooning » pour se détendre, espace destiné à la parentalité, espace de travail...

325 000 €

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Des études pour la construction d'un nouveau bâtiment dédié à l'accueil périscolaire à l'école Julie Daubié seront réalisées. Ces études portent sur la construction d'un bâtiment de 500 m² pour accueillir 60 à 80 enfants lors des garderies du matin et du soir. Le montant des études et des travaux est évalué à 1 010 000 €.

285 000 €
en 2024



© Michel Jamoneau

TRAVAUX DE VOIRIE, SÉCURISATION, ET ACCESSIBILITÉ

Le budget alloué aux travaux de voirie est renforcé en 2024. Il comprend notamment la sécurisation du pont du Porlair, la rénovation des rues de Saint-Michel et de Guyodec, auxquels se rajoutent des travaux de sécurisation, ainsi que des aménagements et des travaux d'accessibilité.

481 000 €



© Michel Jamoneau

4 448 000 €
en 2024

PÔLE SPORTIF DE KEROZER

La construction de la première phase du pôle sportif touchera à sa fin en 2024. Pour rappel, la phase 1 comprend la construction d'un pôle football, athlétisme, de vestiaires, de tribunes et d'un clubhouse, rue Jacques Brel. Le budget, pour 2024, inclut les travaux de finalisation de la phase 1, les études de maîtrise d'œuvre pour les deux phases, les frais de contrôles techniques, les travaux de raccordement aux réseaux et l'acquisition de matériel (outillage, mobilier). La phase 2 du projet comprend la construction d'une salle multisports et un pôle de raquettes. Dans une logique de prudence et de bonne gestion, le démarrage de cette seconde phase est décalé d'un an, afin de lisser les dépenses d'investissement sur plusieurs années. Les travaux débiteront mi-2025. Ce projet bénéficie du soutien de l'État (DETR, DSIL), la Région Bretagne, le Département du Morbihan, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, la Fédération Française de Football.

CRÉATION D'UN NOUVEAU LOCAL COMMERCIAL

La Ville a acquis une maison rue du 5 août dans l'objectif d'y installer une activité commerciale. Le budget 2024 comprend les travaux de réhabilitation et d'extension à l'arrière de la maison. Un appel à candidatures sera prochainement lancé pour trouver le professionnel qui s'y installera. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet Cœur de Ville, qui vise le renforcement de l'offre commerciale et de services en centre-ville.

300 000 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Plusieurs travaux sur le réseau d'éclairage public sont prévus : mise en conformité, remplacement des lanternes dans le cadre du programme d'économies d'énergie, travaux d'extension et équipements pour la programmation de l'éclairage public.

138 000 €



© Michel Jamoneau

VALORISATION DES ESPACES VERTS ET NATURELS

Les travaux de valorisation des espaces verts et naturels comprennent la plantation d'arbres, de haies, de massifs, la mise en place d'éco-pâturage, l'entretien des bois (suite aux tempêtes) et des travaux de gestion des bois, la réfection de chemins... 2024 verra aussi la création d'un nouveau chemin de randonnée, avec l'ouverture d'une liaison entre Saint-Avé et Plescop au niveau du lieu-dit Kervaines.

290 000 €



© A. Helligouarch - Préfecture du Morbihan

PROJET D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE À LISCUIT

Un projet d'aménagement de la carrière de Liscuit est en cours. Il a pour objectif de conforter l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération de Vannes, produire localement une énergie renouvelable et offrir un lieu de promenade en pleine nature à deux pas du centre-ville. Golfe du Morbihan-Vannes agglomération envisage d'aménager le site en réserve pour l'alimentation en eau potable. Parallèlement, la Ville prévoit l'installation d'une centrale photovoltaïque et un aménagement paysager. Le budget 2024 comprend l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du site, l'accompagnement juridique et financier, des études de développement de la centrale.

190 000 €

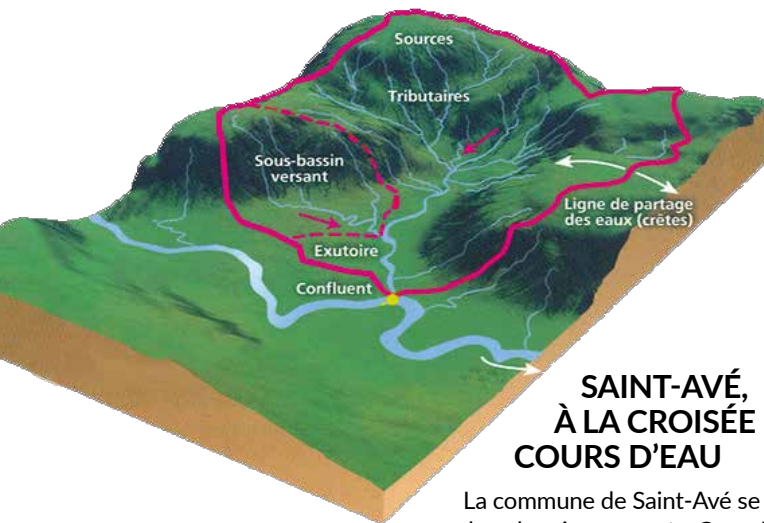
AMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLES

L'aménagement des cours régulées dans les écoles et à L'albatros se poursuit avec l'implantation d'un terrain multisports et de nouveaux mobiliers et équipements dans chacune des deux écoles publiques de la commune. Ce projet est, en partie, subventionné par l'éducation nationale.

96 000 €

COURS D'EAU : L'AGGLOMÉRATION REDESSINE L'AVENIR

L'agglomération est chargée de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) sur son territoire. Dans ce cadre, un important programme a été lancé en 2022 pour six ans afin de redessiner et restaurer une centaine de kilomètres de cours d'eau. Les bénéfices de ces travaux sont nombreux et visibles pour tous : amélioration du cadre de vie, luttés contre les inondations, les épisodes de sécheresse et les îlots de chaleur. La preuve par l'image à Saint-Avé.



SAINT-AVÉ, À LA CROISÉE DES COURS D'EAU

La commune de Saint-Avé se situe sur deux bassins-versants. Concrètement ? Imaginez une bassine, avec des bords et de l'eau qui ruissèle puis converge au point le plus bas. D'un côté de la commune, les cours d'eau alimentent le Bilair, de l'autre, le Liziec, les deux finissant dans le Golfe en deux points différents. La première phase de travaux se concentre côté Bilair.

Sur ce secteur, l'urbanisation (terrassement, remblai) a modifié le tracé naturel des cours d'eau, les rendant parfois cachés, souvent trop rectilignes et de plus en plus profonds. Les travaux en cours permettront aux rivières de serpenter de nouveau, pour ralentir leur débit. L'aménagement de zone de débordement permettra, en cas de besoin, à l'eau de sortir de son lit dans des zones adaptées, dites humides. Cette pacification des cours d'eau permettra, à termes, d'éviter les débits trop importants et donc les inondations à l'embouchure des cours d'eau dans les zones urbanisées.



LE CHIFFRE CLÉ

2,1

c'est le nombre de kilomètres de cours d'eau qui ont déjà été restaurés depuis le début du programme sur la commune.

LES TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS

Cours d'eau de Saint-Thébaud

Pour remettre le cours d'eau à ciel ouvert, d'importants travaux d'élagage et de taille ont été menés. Les berges ont été réaménagées en pentes douces pour pouvoir déborder en période de crue. Le cours d'eau a été redessiné : étroit ou plus large à certains endroits, son nouveau tracé favorise le développement de la vie aquatique.



AVANT



APRÈS

© GMYVA

Plan d'eau quartier Beau Soleil

Cet ancien plan d'eau aménagé à des fins agricoles dans le quartier de Beau soleil exerçait une grosse pression sur le cours d'eau de Saint-Thébaud. Il participait au réchauffement de son eau et posait d'importants problèmes de santé publique (algues, bactéries, espèces invasives). Sa métamorphose en deux petites mares permet de réduire le débit du cours d'eau. L'aménagement de ses berges permet aussi d'héberger une grande richesse de végétaux (renoncules, roseaux...).



AVANT



APRÈS

© GMAVA

PROPRIÉTAIRES, VOS DROITS ET VOS DEVOIRS

Votre propriété, votre prairie ou votre champ borde un cours d'eau ? Vous avez le droit de propriété, le droit d'utiliser l'eau et le droit de pêcher. Vous êtes également soumis à des devoirs d'entretien de la végétation, de protection des berges et de passage sur la rive. Ces droits et devoirs sont fixés par le code de l'environnement (article L215-1 à 18). Pour en savoir plus : www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



AVANT



APRÈS

© GMAVA

Cours d'eau de Park Carré

Différents travaux ont été menés pour remettre la rivière de Park Carré à ciel ouvert près de l'Établissement public de santé mentale. Les buses et les ouvrages en béton ont été supprimés et les types d'écoulement ont été diversifiés, avec des zones lentes et d'autres plus rapides. Cet aménagement permet de diminuer la vitesse et la force des arrivées d'eaux pluviales.

LES TRAVAUX À VENIR

De Lesvellec à Mangorvenec

Élagages, tailles de branches et retrait de troncs effondrés (notamment lors de la dernière tempête) permettront au Bilair de pouvoir de nouveau cheminer sans encombre. Quant aux habitants, ils entendront bientôt chanter la rivière.

Secteur Saint-Thébaud et Champ des oiseaux, bois de Lesvellec et Tréhont jusqu'au moulin de Clérigo

D'importants travaux de génie civil seront engagés à partir d'avril : des pierres et des blocs de tailles variées permettront de freiner le cours de l'eau sur certains secteurs, l'alternance des rythmes favorisant le développement de la vie dans les cours d'eau. L'aménagement de zones de débordement permettra à l'eau de sortir et d'alimenter des zones humides pour qu'elles puissent jouer leur rôle d'éponge : se gorger d'eau en période humide et la restituer en période sèche. //

Bon à savoir

Dans la plupart des cas, les travaux nécessitent une intervention sur le domaine privé. L'agglomération demande l'autorisation auprès du propriétaire et signe une convention. Aucune participation financière n'est demandée aux propriétaires riverains concernés par ce programme.

KEROZER : 50 AVÉENS PLANTENT UN VERGER CITOYEN

Initié par la Ville de Saint-Avé, l'association Clim'actions et des habitants, un verger citoyen a vu le jour à proximité du pôle sportif de Kerozer.



© Alexis Tsvetkovskine

La présidente de l'association a expliqué comment réussir la plantation : faire un trou assez profond et carré afin que les racines ne s'éparpillent pas et ne s'enroulent pas autour du pied de l'arbre.

50 arbres fruitiers plantés

Une cinquantaine d'Avéennes et d'Avéens, enfants et adultes, accompagnés des bénévoles de Clim'actions, ont retroussé leurs manches et pris les bêches pour planter une cinquantaine de fruitiers, sur un terrain situé à côté du pôle sportif de Kerozer, en février dernier. Des arbres provenant de huit variétés différentes, pruniers, pêchers, cerisiers, poiriers ont été plantés. « Cette diversité est indispensable pour adapter le verger face aux aléas climatiques et accompagner la préservation de la biodiversité. L'arbre fruitier est un véritable allié de la transition écologique », a souligné Dominique Pirio, présidente de Clim'actions en introduction de la plantation. Anne Gallo, maire, a remercié les nombreux Avéens de tous âges venus prêter main forte. « Planter un arbre ou prendre soin de nos forêts est un acte important pour notre environnement. L'avenir de ce site est placé sous la responsabilité des citoyens. »

Semez près de chez vous !

Le permis de végétaliser offre la possibilité aux habitants qui le souhaitent de cultiver un bout de terrain sur l'espace public, dans la perspective d'embellir leur cadre de vie et de favoriser la biodiversité. Au pied d'un arbre, sur le trottoir, le long d'un mur... Les jardiniers s'engagent à entretenir régulièrement l'espace avec des outils manuels de type pelle ou binette et à n'utiliser ni désherbant ni pesticide. Il est possible de demander son permis à tout moment en remplissant un formulaire papier à l'accueil de la mairie ou en ligne sur saint-ave.bzh.

Un projet citoyen

Le projet est né de la volonté commune de la Ville de Saint-Avé, de Clim'actions et d'un collectif de citoyens. Clim'actions est partenaire de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial. Dans ce cadre, l'association porte un projet de

création de vergers citoyens du climat et de plantation d'arbres fruitiers. La Ville de Saint-Avé a mis à disposition une parcelle de 2500 m² et pris en charge les travaux de préparation du terrain. Pour financer la conception du verger, Clim'actions a fait appel à des mécènes.

« En l'amont de la plantation, il a fallu travailler sur le choix de la parcelle, l'analyse du sol, le choix des essences et des variétés et le plan de plantation. Nous avons commencé le travail avec les citoyens en septembre 2023, pour aboutir à la réalisation de ce verger avant la fin de l'hiver », indique Aline Velot, chargée de développement biodiversité à Clim'actions.

Et maintenant ?

Le verger citoyen doit vivre sur le long terme. « Clim'actions proposera un inventaire de biodiversité participatif avec les citoyens et des formations à la taille des jeunes arbres les années suivantes. Reste au groupe de citoyens, qui s'est agrandi suite à la plantation, de se réunir, de garder une dynamique autour de ce projet et de communiquer sur le sens et les objectifs du verger », indique Clim'actions. « Un verger citoyen doit être un lieu ouvert à tous, un espace de rencontre à gérer en commun, un lieu de festivités et un support de sensibilisation, tant pour les adultes que pour les plus jeunes ». ▮

RENSEIGNEMENTS

climactions-bretagne.bzh
contact@climactions-bretagne.bzh

ILS ET ELLES PRÉSENTENT LEURS HÉROÏNES !

Héroïne du quotidien (une femme, une sœur, une mère, une grand-mère, une voisine, une institutrice, une bénévole, une collègue de travail...) ou une personnalité célèbre. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, la Ville de Saint-Avé a proposé aux Avéennes et aux Avéens de mettre à l'honneur leurs héroïnes. Merci à elles et eux pour leur contribution !



© Vincent Gourfou

Inès Leraud

« Inès Leraud est une journaliste et documentariste française. Elle est notamment connue pour avoir enquêté sur le phénomène des algues vertes en Bretagne. Je l'admire et la remercie pour son courage et sa ténacité, pour nous informer et nous alerter sur la pollution des algues vertes dans les Côtes d'Armor. »

Teresa, 54 ans



Cathiana Hareapo

« Elle est courageuse. Une superbe professeure de danse polynésienne. Malgré la maladie, elle a un courage inouï. Ça fait 15 ans que l'on se connaît. Elle est géniale, une superbe maman et mamie. Un grand merci à elle ! »

Sandrine, 47 ans



Lozen

« Lozen est une Apache, devenue protectrice de sa tribu. Elle a sauvé et guéri pleins de chichahuas. J'ai lu son histoire dans la bande dessinée « Les culottées » de ma maman. J'aime beaucoup la relire car c'est une femme très courageuse. »

Achille, 9 ans



Les culottées. Des femmes qui ne font que ce qu'elles veulent. Trente portraits drôles et sensibles de femmes qui ont inventé leur destin. Bande dessinée de Pénélope Bagieux, aux éditions Gallimard.

Portrait de Mae Jemison en juillet 1992.



© NASA

Mae Jemison

« C'est une astronaute. Elle a rejoint la NASA, ce qui est très difficile ! Elle a aussi joué dans Star Trek. Je trouve son parcours génial. »

Arthur, 9 ans

De g. à d., le bureau du Club entreprise, composé de Marie-Noëlle Le Dressay, Denis Lelièvre, Lionel Guedo et Yannick Foucher.



UN CLUB ENTREPRISE POUR FAIRE AVANCER LE TERRITOIRE

Elles sont une vingtaine d'entreprises, situées dans les différents parcs d'activités de la commune, à s'être rassemblées pour créer un club entreprise. Aujourd'hui, elles souhaitent capitaliser leurs expériences et connaissances.

Des employeurs importants du territoire

Situées sur les parcs d'activités de la commune, les entreprises et artisans membres de ce nouveau club sont de gros employeurs de la région, tous secteurs confondus. Elles emploient chacune entre cinq et 100 salariés et sont, pour la plupart, confrontées à des problématiques similaires. « L'idée est de capitaliser sur nos expériences.

Nous n'avons pas besoin de réécrire ce qui est déjà connu », introduit Denis Lelièvre, président du club et dirigeant de l'entreprise SVEG, située dans le parc d'activités de Kermelin.

« En tant qu'entrepreneurs, nous sommes souvent enfermés dans nos entreprises. Le club permet de créer des rencontres, de rompre l'isolement », poursuit-il. « Apprendre à se connaître, savoir qui fait quoi, permet aussi de faire travailler ses voisins », précise Yannick Foucher, dirigeant d'Arinox au parc d'activités du Poteau et trésorier de l'association. Recrutement, gestion des déchets, gestion et optimisation de la politique en

matière de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), mobilité, éco-conception, simplification administrative... Autant de thématiques en commun sur lesquelles ils peuvent échanger. « Nous sommes dans une démarche de partage. Nous ne sommes pas un club business, ce n'est pas notre objectif », poursuit Denis Lelièvre. Le club, à taille humaine, facilite justement ces partages d'expériences.

Créer du lien avec les institutions

La création de l'association a été impulsée par la Ville de Saint-Avé, qui souhaite créer une dynamique de l'emploi sur son bassin économique. Il s'agit aussi, pour ces entrepreneurs, de se faire entendre d'une seule voix. « Nous créons du lien avec les institutions, faisons remonter et expliquons les problématiques communes que nous rencontrons », précisent Marie-Noëlle Le Dressay, vice-présidente de l'association et dirigeante de Bois & Concept, et Lionel Guedo, secrétaire et dirigeant de Guedo outillage à Kermelin. Par exemple, plusieurs d'entre eux s'interrogent sur le logement de leurs futurs collaborateurs et des déplacements domicile / travail. « Nos employés ne peuvent plus se loger à proximité et vivent donc de

plus en plus loin de nos entreprises ». Sur cette question des mobilités, il s'agira par exemple de dialoguer avec les institutions sur la circulation ou les horaires de bus. « Ensemble, on est plus forts », concluent-ils. //



Denis Lelièvre a installé une borne de recharge électrique pour les voitures de service devant son entreprise SVEG, située dans le Parc d'activités de Kermelin. Elle est volontairement en libre-service pour être également accessible aux employés des entreprises voisines.


Le club permet de créer des rencontres, de rompre l'isolement. »

L'UESA VEUT IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DANS SES RANGS

L'union des entrepreneurs de Saint-Avé (UESA) s'est réunie en assemblée générale au début de l'année. À l'ordre du jour : la création de commissions pour investir tous les adhérents au développement des activités de l'association.



© Dominique Roussel

De g. à d., le bureau de l'UESA : Juliette (référente communication), Mickaël (vice-trésorier), Annie (présidente), Sebastian (co-secrétaire), Anne-Laure (vice-présidente) et Anne-Marie (co-secrétaire). Absents sur la photo : Julien (trésorier) et Céline (co-secrétaire).

Une participation collective

« Le nouveau fil conducteur de l'association s'articulera autour de la convivialité, de la cohésion et du pilotage de projet en équipe via la mise en place de nombreuses commissions », introduit Annie Le Callonnec, présidente de l'UESA. Une nouvelle ère qui a pour objectif de fidéliser les adhérents et que chacun d'entre eux puisse s'approprier l'association. Les commissions créées couvrent divers aspects : cohésion, développement durable, visites d'entreprises, ateliers thématiques, communication et événements grand public qui participent à l'animation de la Ville, comme la chasse à l'œuf à Pâques et une fête de Noël liée au Téléthon. Qu'ils soient artisans, commerçants ou qu'ils exercent une profession libérale, les 63 membres

qui composent l'association peuvent tous apporter leur pierre à l'édifice.

Créer du lien entre adhérents

Cette année, quatre ateliers thématiques seront proposés aux adhérents sur des sujets comme la cybersécurité, la gestion des premiers secours, les assurances et la fiscalité, et le choc des générations. Autre nouveauté : les tables rondes mensuelles seront remplacées par des soirées conviviales trimestrielles. Les visites d'entreprise vont se poursuivre. L'objectif de l'association reste le même : fédérer et créer du lien entre leurs membres. //

CONTACT

uesaintave@gmail.com - uesa.fr

Ils s'installent...

Maxime Biancamaria nettoie les voitures de fond en comble

Avec son entreprise Clean auto Bretagne, Maxime Biancamaria propose le nettoyage intérieur des voitures. Il se déplace à domicile dans un rayon de 20 kilomètres de Saint-Avé et propose deux formules : 50 € sans le nettoyage des sièges et 80 € avec le nettoyage des sièges.

06 88 09 19 83 - clean.auto.bretagne@gmail.com
Facebook : @clean.auto.bretagne

Gayar web accompagne les entreprises en communication digitale

Site web, référencement, marketing, réseaux sociaux, création graphique... Thomas Leroyer propose son savoir-faire aux entrepreneurs, créateurs, professionnels indépendants, à la recherche d'une vitrine digitale pour promouvoir leur activité, quel que soit le domaine ou le marché.

Kervalet - 06 14 13 94 54 - gayarweb@gmail.com
www.gayarweb.com

Nils Wachten, artisan paysagiste

Nils Wachten propose ses services de conception et étude paysagère, conseille en aménagement et en entretien de jardins, réalise les travaux. Il propose également des formations de végétaux en nuages, pratique inspirée des jardins japonais, appelées niwaki.

06 20 23 67 66 - conceptiondejardins@gmail.com
Instagram : @conceptiondejardins

L'atelier Libellule pour apprendre le crochet et la broderie

Cécile Pla organise des ateliers de crochet, broderie, tissage de perles, punch needle... adaptés à tous les niveaux. Elle se déplace à domicile pour des groupes de 5 à 8 personnes, pour tout type d'occasion : anniversaire, besoin de détente, cohésion... et propose également des ateliers chez des commerçants partenaires. Elle s'adapte selon les envies : pochette de téléphone, disques démaquillants, corbeille de rangement, veste personnalisée, housse de coussin, tote bag...

06 20 99 33 04 - contactlatelierlibellule@gmail.com
Facebook et instagram : @latelierlibellule

Noémie Terrien, psychologue clinicienne

Noémie Terrien accueille des enfants à partir de 6 ans, adolescents et adultes dans son nouveau cabinet situé au 10 rue François Tanguy Prigent. Elle reçoit également des couples et propose des consultations familiales de façon ponctuelle. Le cabinet est accessible aux personnes à mobilité réduite.

06 38 01 05 63 - noemieterrien.psychologue@outlook.com
www.noemieterrien-psychologue.com

RENÉ CALOHARD LÈGUE PLUS D'UN MILLION D'EUROS À LA COMMUNE

L'Avéen René Calohard, décédé le 25 décembre 2022, a désigné par testament la commune de Saint-Avé légataire universel de ses biens. Le legs, d'un montant de 1 034 000 euros, comprend notamment une maison d'habitation située à Fontenon et plusieurs contrats d'assurance vie. « Ce geste est d'une générosité et d'un altruisme incroyables. Nous sommes vraiment très touchés et nous saurons en faire bon usage pour le plus grand nombre des citoyens de notre commune » a réagi Anne Gallo, maire. La somme pourrait notamment être utilisée pour la création du futur bâtiment périscolaire à l'école Julie Daubié et pour le réaménagement de la médiathèque, comprenant la réfection du sol et le renouvellement du mobilier, afin d'en faire un lieu de vie et d'événements.

Le bienfaiteur travaillait dans l'entretien des jardins. Son épouse Marie-Francine, décédée en 2006, était garde-barrière. Le couple, sans enfants, a accompagné ceux, parfois handicapés, placés par la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS).

La Ville s'est engagée à renouveler et entretenir les concessions de l'Avéen et de son épouse pendant une durée de 30 ans. La Ville réfléchit également à rendre hommage à René Calohard en lui dédiant le nom d'une rue ou d'un équipement municipal. ▀



© AdobeStock



© Michel Jomeneau

SOAZIG CAIJO, BÉNÉVOLE ENGAGÉE DE L'ESSA FOOTBALL

Depuis son plus jeune âge, Soazig Caijo baigne dans le foot. Cela fait près de 24 ans qu'elle apporte son aide à l'ESSA Football et fait partie de ses bénévoles les plus engagés. Portrait.

« J'ai toujours baigné dans le bénévolat et le foot. Mon frère jouait au foot à Vannes et mes parents étaient bénévoles. J'étais sur le bord des terrains tous les samedis » introduit Soazig Caijo. « Je suis arrivée à l'ESSA Foot en 1997. Mon mari était joueur et entraîneur. Aujourd'hui, mes enfants sont licenciés en équipe seniors »

poursuit-elle. « En 2000, avec Corinne et Michelle, d'autres bénévoles, j'ai commencé à proposer mon aide à la buvette. Je m'occupais également, par exemple, des entrées au vide grenier ».

Désormais, c'est avec Patricia et Christian, bénévoles comme elle, qu'elle participe à l'organisation du vide grenier annuel. Elle fait également partie du Conseil d'administration du club et en est la correspondante. Elle transmet les résultats des matchs aux journalistes locaux, renseigne les arbitres des lieux de matchs... Depuis 2011, elle s'occupe des licences des joueurs. « C'est une mission

qui demande beaucoup de travail. Cette année, nous avons 430 licenciés. Entre le mois de juin et le mois d'octobre, j'y consacre entre deux et trois heures par jour, un peu moins le reste de la saison ». Et bien-sûr, elle continue d'apporter son aide lors des animations proposées par le club. « J'ai envie de me sentir utile. J'aime être proche des gens, les aider. Ce sont les raisons pour lesquelles je suis bénévole depuis autant d'années ».



En 2003, nous avons accueilli les joueurs internationaux de l'équipe de France. ▀

Des souvenirs marquants

« J'ai tellement de souvenirs. Nous avons fait beaucoup de tournois. En 2003, nous avons accueilli les joueurs internationaux de l'équipe de France. Parmi eux, Bruno Bellone et Manuel Amoros » se souvient Soazig. L'ESSA Foot a aussi accueilli le FC Lorient. De quoi rendre fiers le club et les licenciés. Des souvenirs, elle compte s'en créer encore plein. « Je ne suis pas prête d'arrêter le bénévolat » conclut-elle. ▀

SAINT-AVÉ, SOLIDAIRE ET DURABLE

Face aux incertitudes, continuer à agir !

Comme l'an passé, l'environnement économique impacte les marges de manœuvres des collectivités territoriales : ralentissement de la croissance, augmentation des coûts (énergie, matériaux, alimentation, charges de personnel...), incertitudes quant aux concours financiers de l'Etat, ... Malgré ce contexte, nous restons volontaristes à travers ce budget 2024 qui permettra la réalisation de nombreux projets :

- construction d'un nouvel équipement d'accueil périscolaire de 60 à 80 places
- modernisation de la médiathèque
- renforcement de l'enveloppe dédiée aux travaux de voirie et d'accessibilité
- renouvellement des équipements d'éclairage public
- aménagement des cours régularisées dans les écoles
- travaux d'étanchéité et de performance énergétique des bâtiments publics

La 1^{ère} phase du Pôle sportif de Kérozer sera livrée aux clubs de football et d'athlétisme dès la rentrée 2024 et pour des questions de prudence budgétaire, le pôle de raquette et multisports, sera engagé mi 2025.

Saint-Avé améliore aussi son offre de soins avec l'arrivée de nouveaux professionnels de santé. En janvier, 4 dentistes se sont installés rue de la Fontaine. En mars, le Centre Médical de Soins Immédiats a ouvert ses portes dans la zone de Saint-Thébaud. Il permet de désaturer les urgences. Enfin, un nouveau centre médical sera prochainement inauguré rue du 5-août. Nous nous réjouissons d'avoir permis ces nouvelles implantations et surtout qu'elles bénéficient aux Avéennes et Avéens.

Enfin, le 9 juin, vous aurez à élire les députés qui siègeront au Parlement européen. Cette élection est essentielle face aux défis globaux de notre époque : guerres, climat, agriculture, souveraineté alimentaire... L'Europe fait partie de notre quotidien, elle finance 1 milliard d'euros en Bretagne pour l'agriculture, la pêche, les transitions, la cohésion sociale, l'économie, la formation, la fibre... Plus que jamais, l'enjeu sera donc de renforcer les forces humanistes et européennes pour permettre de conforter un modèle européen fort et solidaire, capable d'affronter les défis mondiaux tout en garantissant nos libertés.

Majorité municipale
conduite par Anne Gallo

L'AVENIR AVEC NOUS

Argent magique suite et après ?

Le Préfet il y a quelques années avait déclaré que St Avé n'avait pas les moyens financiers de réaliser un tel projet de création d'un complexe sportif en périphérie de la ville.

Le Préfet actuel a relevé que ce projet au regard de la loi actuelle d'une moindre artificialisation des terres n'était pas dans le cadre ni dans le sens de l'histoire.

Le Préfet actuel a relevé que ce projet au regard de la loi actuelle d'une moindre artificialisation des terres n'était pas dans le cadre ni dans le sens de l'histoire.

Patatras 1 : Cette extension urbaine va être décomptée de notre droit à aménager pour les années futures dans l'enveloppe de la commune au niveau de l'agglomération.

Patatras 2 : Vu les surcoûts et un budget mal maîtrisé et anticipé, la phase 2 est décalée pour son lancement d'au moins une année de plus.

Patatras 3 : L'endettement va nous pénaliser pendant de nombreuses années au dépend des autres besoins (politique municipale pour la jeunesse et nos aînés, entretien de voirie et des espaces vert, modernisation des éclairages, achat de matériel pour la police municipale et déploiement de la vidéo-protection dans les points stratégiques de la commune...)

Nous avons eu la chance de recevoir un legs de Monsieur René CALOHARD de plus d'un million d'euros, nous le remercions pour sa générosité et son altruisme.

Pour honorer sa mémoire ainsi que de sa femme, nous avons demandé que soit réalisé l'aménagement du patio du dôme en une salle d'accueil et de convivialité pour que cela soit un lieu de vie et de rencontre inter-générationnel ouvert tous les jours pour partager un café, lire le journal ou faire des activités en libre accès (et pas un renouvellement de mobilier de la médiathèque qui n'est pas nécessaire).

Nous demandons que le taux de taxe Foncière de 37.49 % soit ajusté à la baisse afin de ne pas augmenter la charge des impôts qui pèse sur les ménages en plus de la hausse des énergies, carburants, alimentation alors que les salaires et les pensions de retraite ne suivent pas.

Le taux à Vannes est de 33.68 % avec des équipements et des services plus développés que chez nous. Rien ne justifie que nos impôts soient si élevés à St Avé.

Mikael Le Bohec
06 98 94 40 40

ENVIE D'UN NÔTRE MONDE

Une nôtre entreprise

4 000 faillites d'entreprises par mois depuis plus d'un an et pas un projet de création de richesse. Ainsi débutai-je ma critique du rapport d'activité de GMVA au Conseil du 13.12.2023.

Nos politiques, qui veulent que nos entrepreneurs se secouent en matière d'emploi, ont voté les Prêts Garantie d'État 'PGE' pendant la « crise » sanitaire, autorisant les banques à accorder des crédits sans avoir à accomplir aucune de leurs obligations de vérification des capacités financières des entreprises. En revanche, le droit bancaire s'applique normalement pour le remboursement des PGE. Pire, si l'entreprise obtient un réétalement de ses paiements supérieurs à 6 ans, la garantie d'État tombe, incitant les banques à mettre leurs clients en cessation de paiement immédiate pour revoir leur mise.

Car les banques ont bien compris que la croissance économique dépend d'une énergie abondante, souveraine et bon marché. Or, notre politique de transition énergétique a justement l'effet inverse. Les énergies renouvelables sont intermittentes et non programmables. L'électricité est un bien non stockable. L'électricité produite en été ne sert à rien en hiver. La mettre en batterie entraîne une déperdition de plus de 70%. Ces énergies ne sont pas rentables : une éolienne dure 15 ans quand son seuil de rentabilité s'estime à 20 ans.

Extraire les minéraux qui les composent et qui composent le câblage nécessaire à leur déploiement abîme encore plus la terre.

Or, un Français, prix Nobel de physique en 2019, a trouvé comment éliminer les déchets radioactifs et rendre l'énergie nucléaire propre. Une énergie abondante, programmable, bon marché, souveraine.

Dans leur zèle à mettre en œuvre la transition énergétique, nos majorités locales soutiennent donc une politique d'appauvrissement. Elles n'aiment pas qu'on le leur rappelle. Pour plagier Jacques Sapir dont les analyses économiques si subtiles se concrétisent : on assiste à un Robin des bois inversé. On prend aux pauvres pour donner aux riches.

Yolaine Thefaine
06 84 89 01 58

SORTIR À SAINT-AVÉ

Spectacles, animations, concerts... Nous vous proposons une sélection des évènements à venir dans votre ville. Rendez-vous également sur saint-ave.bzh pour retrouver l'ensemble des manifestations.

RENCONTRES, ATELIERS & ANIMATIONS

LES PARENTHÈSES

Samedi 25 mai - L'albatros

ATELIER - LES ÉMOTIONS

Comment mieux comprendre et gérer ses émotions en tant qu'adulte ?
Comment accompagner les enfants dans l'apprentissage de leurs émotions ?



Tout âge
Atelier gratuit,
sur inscription :
saint-ave.bzh ou
02 97 44 66 99
(sauf le mercredi)

Du 3 au 16 avril - Centre culturel Le Dôme
NUMÉRIGOLFE : LES JOURNÉES DU NUMÉRIQUE

Urbanimal est une chasse aux trésors en réalité augmentée qui se compose de 8 points de parcours représentant 8 affiches d'animaux totems. Chaque illustration découverte donne accès à une nouvelle énigme !

À partir de 8 ans

Sur réservation auprès de la médiathèque



Mercredi 10 avril - À 10h30

Centre culturel Le Dôme

JOUE-MOI UNE HISTOIRE

L'École municipale de musique et la médiathèque vous invitent à découvrir le conte musical « Hana et le vent ».

À partir de 6 ans - Sur réservation auprès de la médiathèque

Jeudi 18 avril - À 18h

Centre culturel Le Dôme

RENCONTRE AVEC ISABELLE AMONOU

Dans le cadre du Prix du roman Cezam, l'autrice Isabelle Amonou vient parler de son livre « L'enfant rivière ».

Gratuit - Entrée libre



Mardi 21 mai - Place Notre-Dame du Loc

FÊTE DE PRINTEMPS DU MARCHÉ BIO

Animations, jeux et vente de produits locaux attendent les habitués et les curieux du marché (musique, restauration et buvette).



Samedi 25 mai - À partir de 14h30

Centre culturel Le Dôme

JOUER À KONTOUR

30 secondes et 15 traits pour faire deviner un concept, en serez-vous capable ? Réunissez la famille ou venez jouer en solo à Kontour !

À partir de 8 ans - Sur réservation auprès de la médiathèque



DANS L'UNIVERS D'ISABELLE SIMLER

Du 15 mai au 15 juin

Centre culturel Le Dôme

EXPOSITION

LA TOILE ET HEURE BLEUE

Isabelle Simler, auteure et illustratrice jeunesse a créé, au fil de ses albums, un univers tout en couleurs dans lequel elle livre une vision douce et magique de la nature.

Gratuit - Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Mercredi 5 juin à 14h

Centre culturel Le Dôme

ATELIER

LES RACONTINES

Lecture et atelier créatif.

Avec l'association Marque-Page.

À partir de 5 ans - Gratuit

Sur inscription à la médiathèque.

Samedi 8 juin de 14h30 à 16h

Centre culturel Le Dôme

ATELIER PARENTS / ENFANTS STOP MOTION

Venez créer un film d'animation en stop motion à partir des œuvres créées lors de l'atelier « Les racontines » (voir ci-dessus).

À partir de 5 ans - Gratuit - Sur inscription à la médiathèque.



Samedi 1^{er} juin - 10h15
Centre culturel Le Dôme

LECTURES SONORES POUR LES TOUT-PETITS

Une approche de la lecture sensorielle et ludique, par le son, le rythme et le chant, pour permettre aux tout-petits de s'installer dans les histoires, avec la compagnie Toutouic.

Gratuit, sur inscription auprès de la médiathèque

Dimanche 26 mai - de 10h à 12h
Dimanche 2 juin
Place de l'Hôtel de Ville

DES DIMANCHES ANIMÉS

Le 26 mai, venez dessiner sur la rue à l'occasion du mini-tag. Le 2 juin, musique et espace dégustation vous attendent. Venez nombreux !

Vendredi 14 juin - à partir de 18h
Saint-Avé

FÊTE DE LA MUSIQUE : APPEL À MUSICIENS !

À l'occasion de la fête de la musique, la Ville lance un appel à participation aux artistes souhaitant se produire sur scène. Vous êtes musicien et/ou chanteur, débutant ou confirmé, en solo ou en groupe ? Alors à vos micros et instruments ! Jazz, reggae, rock, ensembles vocaux et instrumentaux, musique classique ou contemporaine : tous les styles sont les bienvenus. Faites-vous connaître en envoyant vos démos au service culturel avant le 12 mai.

CONTACT

Service culturel
02 97 44 44 66
service.culturel@saint-ave.fr

CONCERTS & SPECTACLES

Vendredi 24 mai - À 20h30

Clôture de saison DISTRO

Danse. Pour clore la saison culturelle, la compagnie C'hoari vous donne rendez-vous en plein-air, sur l'esplanade Louis Thomas, place Notre-Dame du Loc.

Tout public - Gratuit



© Michel Brun

CÉRÉMONIES

Dimanche 28 avril - 11h30

Devant le Centre technique municipal - Parc d'activités de Kermelin

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Mercredi 8 mai - 11h30

Monument aux morts

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Rassemblement du cortège, suivi d'une messe à l'église et d'une cérémonie au monument aux morts.

Mardi 18 juin - 18h - Monument aux morts

APPEL DU 18 JUIN



LE CONCILIEUR DE JUSTICE POUR RÉGLER LES LITIGES DE LA VIE QUOTIDIENNE À L'AMIABLE

Depuis le 1^{er} octobre 2023, le recours à une tentative de règlement amiable des conflits est obligatoire lorsque la demande en justice est égale ou inférieure à 5 000 € ou lorsque qu'elle est relative à un conflit de voisinage. La saisine du juge devra nécessairement être précédée d'un recours à un des trois modes de résolution amiable des différends : la conciliation de justice, la médiation civile ou la procédure participative.

La conciliation de justice, chargée de trouver une solution amiable à des litiges civils, est conduite par un conciliateur de justice, auxiliaire de justice assermenté et bénévole. Le conciliateur peut traiter les types de conflits suivants : relation entre bailleur et locataire, litiges de la consommation opposant un consommateur à un professionnel proposant des biens ou des services, problèmes de copropriété, litiges entre commerçants, entre personnes, litiges liés aux troubles du voisinage.

INFORMATIONS

Didier Bourdin est le conciliateur de justice pour la commune de Saint-Avé.

- Permanences : tous les premiers jeudis du mois, de 9h à 12h, en mairie de Saint-Avé
- Contact : didier.bourdin@conciliateurdejustice.fr

CLÔTURE DE SAISON
Hors les murs - Gratuit



DISTRO

C^{IE} C'HOARI

Danse

VENDREDI 24 MAI - 20H30

ESPLANADE LOUIS THOMAS
PLACE NOTRE-DAME DU LOC

Infos et résas : 02 97 44 44 66 - ledome@saint-ave.fr